

maritime canadienne dont l'établissement a été proposé en juin 1947. Il ne restait alors que quelques compagnies de la Couronne qui semblaient avoir des fonctions utiles en temps de paix. Ces dernières ont été réorganisées et poursuivent leur activité. (Voir sous-section 2.)

Sous-section 2.—Motifs constants d'expansion industrielle et économique

L'engagement pris par le gouvernement de maintenir "un niveau stable et élevé d'emploi et de revenu" comporte des problèmes administratifs qui se précisent vers la fin de la deuxième année d'après-guerre. Trois motifs principaux entrent en jeu: (1) la nécessité d'une appréciation objective, en termes quantitatifs et qualitatifs, du problème économique qu'implique l'utilisation la plus efficace des ressources canadiennes, tant humaines que naturelles; (2) la nécessité de créer des sections administratives au sein du gouvernement qui pourront s'attaquer de façon efficace aux problèmes économiques qui ne relèvent pas de ministères déjà existants, soit en développant ces sections au sein du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements ou en aidant d'autres ministères à en établir de nouvelles là où cette mesure semble désirable pour le bon fonctionnement de l'administration; et (3) la nécessité de compléter l'effort du gouvernement pour maintenir un niveau élevé d'emploi et de revenu, particulièrement dans la mesure où cet effort porte sur les aspects physiques et industriels des problèmes. Certaines branches du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements et plusieurs compagnies de la Couronne, qui rendent compte de leur activité par l'intermédiaire du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, constituent l'ensemble des institutions chargées de donner forme au mécanisme administratif du gouvernement. En même temps, l'organisation a conservé suffisamment de souplesse pour permettre, au sein des ministères et des organismes, les changements qui peuvent devenir désirables au cours de la période qui suivra la transition.

Branches du ministère

Branche des recherches économiques.—Cette branche, née du Secrétariat des recherches du Comité consultatif de reconstruction et du Comité consultatif de politique économique, a été établie au sein du ministère de la Reconstruction en novembre 1944, et, avec la fusion du ministère des Munitions et des Approvisionnements et de celui de la Reconstruction en décembre 1945, elle est devenue un organisme de renseignements économiques ayant pour fonctions d'étudier et de surveiller la situation de l'économie canadienne. Le travail comporte des prévisions économiques concernant le niveau de l'emploi et du revenu, les exportations et les importations, les placements et les dépenses des consommateurs, la possibilité d'embouteillages de l'approvisionnement de matières premières et de la main-d'œuvre, les progrès de réadaptation, de modernisation et d'expansion de l'industrie, les relations entre patrons et ouvriers, les changements dans la relation entre le prix de revient et l'offre et la demande, la productivité, les stocks en mains et les habitudes d'épargne de la population canadienne. Les renseignements sur ces sujets, en partie statistiques et en partie qualitatifs, obtenus de diverses sources fédérales et autres sont alors réunis en des prévisions nationales de l'emploi et du revenu pour l'année courante. A cette évaluation générale de la situation économique future du Canada s'ajoutent des études spéciales sur les perspectives de développement des principales régions économiques et des industries les plus importantes. Ces études ont pour but d'examiner et d'apprécier à leur valeur les meilleurs